

**Direction de la sécurité sanitaire
et de la santé environnementale
Sous-direction de la santé environnementale
Service impact des activités humaines**

Dossier suivi par : Emmanuel COLLET
Téléphone : 03.62.72.88.28
Télécopie : 03.62.72.88.19

ars-npdc-iah@ars.sante.fr

Le Directeur général

à

Monsieur le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
DDTM du Pas de Calais
Service Urbanisme et Planification
62, Boulevard de Belfort
59042 LILLE

A l'attention de Madame KNOCKEART

Lille, le

04 MAI 2016

Objet : Porter à Connaissance du Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Métropole Européenne de Lille

PJ : - fiches d'information 2014 de qualité des eaux destinée à la consommation humaine ;
- arrêtés préfectoraux de déclaration d'utilité publique de protection de captages d'eau destinée à la consommation humaine et d'instauration de périmètres de protection.

Par courrier cité en référence, vous m'avez demandé les éléments à porter à la connaissance du Conseil Communautaire de la Métropole Européenne de Lille dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Vous trouverez ci-joint les attentes de l'Agence Régionale de Santé en matière de PLU.



Pour le Directeur Général et par délégation,
La Directrice de la sécurité sanitaire et de la santé
environnementale

Dr Carole BERTHELOT

Pour obtenir l'ensemble des études concernant le territoire de la MEL
veuillez vous adresser à :

Monsieur le Président
Métropole Européenne de Lille
Concertation préalable PLU2
1 rue du ballon - CS 50 749
59034 LILLE cedex

Dossier suivi par:
Catherine DEVAUX
Tel: 03.20.21.25.57 ou 27.90
Mail: cdevaux@lillemetropole.fr

Copie : Co